



7th Floor, Frost Building South
7 Queen's Park Crescent
Toronto ON M7A 1Y7
Telephone: 416-325-0400
Facsimile: 416-327-0374

7^e étage, Édifice Frost Sud
7 Queen's Park Crescent
Toronto (ON) M7A 1Y7
Téléphone: 416-325-0400
Télécopieur: 416-327-0374

M. Greg Orencsak
Président
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario
1, rue Dundas Ouest, bureau 1200
Toronto, ON
M7A 1Y7

Monsieur,

Au moment où vous amorcez la planification pour l'exercice 2021-2022, j'ai le plaisir de vous adresser cette lettre, à vous qui occupez le poste de président de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO) pour vous faire part de mes attentes et mes instructions pour la SFIEO pour le prochain exercice, conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations.

Les organismes régis par un conseil d'administration de l'Ontario sont des partenaires essentiels pour assurer la prestation de services de première qualité à la population de l'Ontario. Le travail que vous entreprenez avec les autres membres du conseil d'administration pour établir les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de la SFIEO assure une gestion efficiente de sa dette, de ses risques financiers et de ses emprunts, y compris de la dette de l'ancien Ontario Hydro. Il est important que cette orientation soit conforme aux priorités du gouvernement, au mandat de votre organisme, aux politiques et directives clés et à mes instructions, le cas échéant.

Je m'attends à ce que tous les organismes du gouvernement de l'Ontario agissent dans l'intérêt de la population de la province en étant efficaces et efficaces et en optimisant les ressources. Les gens et les employeurs faisant face à d'énormes défis en raison de la COVID-19, cette attente est plus importante que jamais. Chaque fois que vous prenez une mesure et une décision et que vous engagez des dépenses, je m'attends à ce que vous teniez compte des intérêts des contribuables et des personnes que nous servons. Cela inclut les aspects suivants :

1. **Concurrence, viabilité et gestion des dépenses**

- Respecter les fonds octroyés à votre organisme;

- Déterminer des possibilités de générer des revenus, d'adopter des pratiques novatrices ou d'améliorer la viabilité des programmes, et y donner suite;
- Repérer des possibilités de réaliser des économies et y donner suite;
- Se conformer à la directive pertinente ayant trait à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, aux mesures provisoires concernant les biens immobiliers et aux critères de location de bureaux par l'organisme.

2. Transparence et responsabilité

- Respecter les directives et les politiques gouvernementales pertinentes et assurer la transparence et la responsabilité en matière de rapports;
- Respecter les exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, et donner suite aux conclusions des audits, le cas échéant;
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour appuyer efficacement le rôle du conseil d'administration quant à la gouvernance et à la responsabilité de l'organisme.

3. Gestion des risques

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace de détection, d'évaluation et d'atténuation des risques, englobant des activités de planification et d'intervention en cas de situations d'urgence, telles que la pandémie de COVID-19.

4. Gestion de la main-d'œuvre

- Continuer à optimiser les effectifs de votre organisme pour permettre la réalisation efficace et efficiente des priorités du gouvernement, tout en améliorant les normes de service à la clientèle et en rationalisant les fonctions administratives;
- Continuer à obtenir des services de l'Office ontarien de financement et du ministère des Finances pour veiller à ce que toutes les ressources disponibles soient orientées vers la gestion efficace et efficiente de la dette de la SFIEO et la prestation d'autres services dont dépend la population de l'Ontario.

5. Collecte de données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données pour la prise de décisions, le partage de renseignements et l'établissement de rapports, notamment en tirant parti des solutions actuelles ou nouvelles pour les données pour préparer des rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services;
- Appuyer la transparence et le partage des données avec le ministère, le cas échéant.

6. Prestation de services numériques et service à la clientèle

- Envisager et mettre en œuvre des stratégies de numérisation ou de modernisation numérique pour la prestation de services en ligne et continuer à respecter et à dépasser les normes de service à la clientèle pendant la transition;
- Avoir recours à un éventail d'approches ou d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations, y compris la pandémie de COVID-19.

Je m'attends à ce qu'en plus de mettre l'accent sur ces priorités à l'échelle du gouvernement, la SFIEO continue de se concentrer sur son mandat conformément à la *Loi de 1998 sur l'électricité* :

- Gérer sa dette, ses risques financiers et ses emprunts, y compris la dette de l'ancien Ontario Hydro;
- Gérer les contrats de l'ancien Ontario Hydro avec les producteurs privés d'électricité;
- Recevoir des paiements et administrer les actifs, les emprunts, les droits et les obligations de la SFIEO et les céder ou les gérer selon les dispositions appropriées ou les instructions du ministre des Finances;
- Fournir de l'aide financière aux sociétés remplaçantes d'Ontario Hydro;
- Conclure des ententes financières ou autres par rapport à la gestion de l'offre et de la demande d'électricité en Ontario;
- Accomplir des fonctions additionnelles selon les instructions du lieutenant-gouverneur en conseil.

Grâce à ces mesures, nous pouvons continuer à nous assurer que la SFIEO continue à veiller à la gestion efficiente de sa dette, de ses risques financiers et de ses emprunts, y compris la dette de l'ancien Ontario Hydro.

Je vous transmets mes remerciements à vous, ainsi qu'aux autres membres du conseil d'administration, pour votre soutien constant, ainsi que pour vos précieuses contributions. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec mon bureau.

Recevez mes sincères salutations.

Original signé par

Rod Phillips
Ministre des Finances

c.c. Gadi Mayman, directeur général et vice-président de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario